

COMMUNE DE SAINT-IGEST  
12260

# BULLETIN MUNICIPAL janvier 2017



## **BONNE ANNEE**

**Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche  
22 janvier 2017 à 11h30.**

**Rendez-vous pour tous les habitants et amis de  
St Igest à la salle des fêtes pour un vin d'honneur.**

## **Informations sur la commune**

Population au 1er janvier 2017 : 200 habitants

Superficie de la commune : 1 172 ha

Longueur de voirie communale : 27 889 m

### Secrétariat de mairie

Ouvert les Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi : 9h-12h

Secrétaire : Béatrice MUNOZ

Tél : 05.65.81.62.69

mairie.saintigest@orange.fr

## **Décisions du Conseil Municipal en 2016**

- ⇒ Vote des taxes foncières : taux identiques à 2015
  - . Taxe habitation : 7%
  - . Taxe foncière bâti : 11 %
  - . Taxe foncière non bâti : 126.37 %
- ⇒ Tarifs columbarium.
- ⇒ Demande de subventions pour refaire le mur du cimetière.
- ⇒ Modification des statuts de la communauté de communes pour :
  - ◇ Compétence parc préhistorique : modification allocation compensatrice commune de Foissac.
  - ◇ Suppression compétences non utilisées ou trop imprécises.
- ⇒ Avis défavorable pour une fusion de la communauté de communes Villeneuvois avec 2 autres communautés de communes (Villefranchois et Najac).
- ⇒ Avis sur projet unité de méthanisation à Montbazens.

- ⇒ Subventions versées à des associations :
- ◇ Club des jeunes : 160€
  - ◇ Société de chasse : 160€
  - ◇ Donneurs de sang : 35€
  - ◇ Ligue contre le cancer : 35€
  - ◇ Prévention routière : 35€
  - ◇ Coopérative de distillation : 300€

### **Projets réalisés en 2016**

#### **Mise aux normes sanitaires salle des fêtes**

Montant des travaux : 27 202.78€ TTC

Taux de subvention = 62.33%

Coût après déduction des subventions et récupération de la TVA : 8 611.14€.

#### **Installation d'un columbarium**

Montant des travaux : 9 032.64€ TTC

Coût après récupération de la TVA : 7 550.93€

Pas de subvention

#### **Rénovation socle monument aux morts**

Montant des travaux : 4 476€ (pas de TVA)

Taux de subvention : 69.15%

Coût après déduction des subventions : 1 381€

## Voirie 2016 (payé par la communauté de communes)

Revêtements : 24 803.75€

Curage de fossés, passages busés : 1 368€

Point à temps : 2 990.50€

Montant total TTC : 29 162.25€

Il reste à refaire les allées du cimetière pour un estimatif de 16 000€

## Budget total réalisé en 2016

### Fonctionnement

Dépenses : 121 668.04€

Recettes : 150 349.51€ + 123 718.62€ (excédent des années précédentes)

soit un solde de fonctionnement positif = 152 400.09€

### Investissement

Dépenses : 43 922.19€

Recettes : 25 775.47€ + 11 382.31€ (excédent années précédentes)

soit un solde d'investissement négatif = 6 764.41€

## Projets 2017

### Rénovation mur cimetière

Montant du devis : 5 500€ HT

### Installation d'un défibrillateur à la salle des fêtes

Devis estimatif pour achat : 2 125€ TTC

Prévoir en supplément l'installation.

## Etat-civil 2016

Naissances : aucune

Mariages :

- ◇ Florian BARRAU et Milène LOUBATIERES de Brugidou

Décès :

- ◇ Yves CHABBERT de Moulinet, conseiller municipal.

## Listes électorales

- ◇ inscrits : 157
- ◇ Refonte en 2017 : les inscriptions sont reprises dans l'ordre alphabétique en enlevant les personnes radiées.  
De nouvelles cartes électorales seront donc distribuées.

## Elections 2017 :

**Présentation obligatoire de la carte électorale au bureau de vote pour être autorisé à voter.**

- ◇ Présidentielles : 23 avril et 7 mai
- ◇ Législatives : 11 et 18 juin
- ◇ Sénateurs : notre circonscription n'est pas concernée car seulement 1/3 du sénat est renouvelé.

## Urbanisme 2016

3 permis de construire

3 déclarations préalables

5 certificats d'urbanisme

A noter : deuxième prix départemental du patrimoine obtenu en 2015 par M. et Mme RIGAUX pour la restauration de leur maison à la Gasquie.



## Associations de la commune

### Club des jeunes

Président : Denis DUBOIS

### Société de chasse

Présidente : Corinne GARDELLE

### ADL

Co-présidents : Jean-Pierre BOLENDER et Nicole MIRAMONT

### Coopérative de distillation

Président : Jean-Paul FAYRET

joindre Patrick ALLEMAND 06.35.94.79.20/05.65.65.87.59

### CUMA

Président : François SALLES

### Sauvetages en musiques

Président : Hugues ALBOUY

## Festivités 2017

- ◇ Quine de la chasse : 14 janvier 2017
- ◇ Repas de la chasse (moules/frites) : 25 mars 2017
- ◇ Concours des maisons fleuries : inscription en mairie jusqu'à fin juin pour passage du jury en juillet et remise des prix en octobre si suffisamment de candidats.
- ◇ Fête Votive : 2° week-end de juillet
- ◇ Pèlerinage : dernier week-end de septembre
- ◇ Après-midi châtaignes-cidre : 3° week-end d'octobre
- ◇ Téléthon : 1er week-end de décembre

## Distribution des sacs poubelles

Venez récupérer les sacs poubelles noirs et jaunes une fois par an, à la date de votre choix.

## Tarifs salle des fêtes

	Habitants de la commune	Habitants et associations hors commune	Associations de la commune
Salle sans chauffage	120€	240€	100€
Salle avec chauffage	140€	260€	100€
1/2 journée	60€	60€	60€

Caution pour les associations et personnes hors commune : 300€

Le prix de la location comprend le nettoyage par une entreprise spécialisée.

## Tarifs columbarium

	<i>Durée</i>	<i>Tarif</i>
.Case columbarium 1 famille pour 2 urnes 1 <sup>ère</sup> plaque offerte .Plaque supplémentaire	30 ans	700 €  50€
.Dispersion cendres jardin du souvenir et plaque		50€

## Démarches administratives-nouveautés

- ◇ A partir de mars 2017, les demandes de cartes d'identité devront se faire à la mairie de Villefranche et non plus à la mairie du domicile.
- ◇ Les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs redeviennent obligatoires à partir du 15 janvier 2017. Informations et document à remplir sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (rubrique : papiers-citoyenneté)

## Communauté de communes

### Ouverture déchetterie

lundi :14h -18h

du mardi au vendredi : 9h -12h et 14h -17h

Samedi : 8h-13h

## Fusion des communautés de communes

Par arrêté préfectoral du 5 décembre 2016 la fusion de la communautés de communes Villeneuvois avec celles du Villefranchois et de Najac est prévue au 1er janvier 2017, sous le nouveau nom de : Communauté de Communes du Grand Villefranchois.

Pour rappel, la communauté de communes Villeneuvois, Diège et lot gérât les services suivants :

- .collecte des déchets (non recyclables et recyclables, verre et déchetterie).
- .centre de loisirs et relais assistantes maternelles.
- .entretien, gestion des stades, des terrains de tennis et du gymnase.
- .entretien et gestion du foirail.
- .piscine de La Capelle Balaguier.
- .camping de Villeneuve (confié en gestion à un privé).
- .entretien de toute la voirie communale (curage des fossés, revêtement, fauchage).
- .aménagement et gestion nouvelle zone artisanale de Villeneuve.
- .gestion de l'hôtel d'entreprises.
- .office de tourisme.
- .mise à disposition d'agents aux mairies pour l'entretien des espaces publics et pour les activités péri-éducatives.
- .création maison de santé.

Nouvelles compétences qui viendront s'ajouter :

- .Gestion de toutes les zones d'activité du secteur
- .Création d'un plan local d'urbanisme intercommunal
- .Gestion du service d'assainissement non collectif-SPANC-
- .Aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Notre commune sera représentée au conseil communautaire par Mr Patrick ROUX, Maire et son suppléant sera Mr Daniel TEULIER, 1er Adjoint.